

Section Sportive Scolaire Basket-ball Masculin



La section sportive
au lycée Marceau
c'est chaque
semaine :

2H de pratique
encadrée par un
entraîneur diplômé



1H de préparation
physique



Pour être candidat, il faut :

- être licencié dans un club de basket.
- être en 3^{ème} ou en seconde dans un établissement du département.
- fournir le dossier complet de candidature.

Le dossier de candidature, à fournir au plus tard le jour de la détection, comprend :

- ✓ La fiche de renseignements et l'autorisation parentale (à télécharger).
- ✓ La licence fédérale de Basket-ball ou la licence UNSS (ou une photocopie) ou un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du basket-ball.
- ✓ Une lettre de motivation retraçant le parcours sportif et les motivations pour intégrer la section.
- ✓ Les photocopies des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours.

Recrutement en 3 étapes :

1. Tests sportifs.
2. Etude du dossier scolaire.
3. Affectation dans l'établissement.



Renseignement sur le site du lycée (<http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/>) ou auprès du responsable de la section (Nicolas-Pierre.Moisset@ac-orleans-tours.fr).